Roulement

TABLEAU RECRUTEMENT JSP

ANNEE DU RECRUTEMENT (dernier mercredi du mois de mars)	Sections	AGE exigé pour répondre aux conditions réglementaires du Brevet <18 ans et > 16 ans pour devenir SPV	ANNÉE DU BREVET
2024	Lavaur / Lacaune / Albi /Labruguiere	1 janvier 2009 au 30 mars 2011	2027
2025	Gaillac / St Juery / Lacrouzette / mazamet / Castres	1 janvier 2010 au 30 mars 2012	2028
2026	Graulhet / Carmaux / Labruguiere / Castres	1 janvier 2011 au 30 mars 2013	2029
2027	Lavaur / Lacaune / Albi / Brassac	1 janvier 2012 au 30 mars 2014	2030
2028	Gaillac / St Juery / Lacrouzette / Labastide / mazamet / Castres / Labruguière	1 janvier 2013 au 30 mars 2015	2031
2029	Graulhet / Carmaux / Labruguiere / Castres	1 janvier 2014 au 30 mars 2016	2032

LACAUNE ET LABASTIDE RECRUTEMENT ANNUEL

Les épreuves du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers sont ouvertes aux jeunes sapeurs-pompiers possédant les capacités définies par arrêté du ministre chargé de la sécurité civile, dans l'année civile de leurs seize ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs dix-huit ans.